

**BANQUE DES ETATS
DE
L'AFRIQUE CENTRALE**

**COMMUNIQUE DE PRESSE DE LA REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DE LA BEAC DU 12 JUILLET 2011 A DOUALA**

Le Conseil d'Administration de la Banque des Etats de l'Afrique Centrale (BEAC) s'est réuni en session ordinaire le mardi 12 juillet 2011 à Douala, République du Cameroun, sous la présidence de Monsieur **Gilbert ONDONGO**, Ministre des Finances, du Budget et du Portefeuille Public de la République du Congo, Président en exercice du Comité Ministériel de l'Union Monétaire de l'Afrique Centrale (UMAC), son Président statutaire.

Au cours de cette session, le Conseil d'Administration a pris connaissance des tendances de l'économie mondiale au premier semestre 2011, ainsi que des prévisions économiques, monétaires et financières actualisées des Etats membres de la CEMAC en 2011, qui indiquent la poursuite de l'amélioration de la plupart des indicateurs macroéconomiques.

Le Conseil a également suivi avec attention l'exposé du Gouverneur concernant les mesures prises par la BEAC en vue de l'inauguration prochaine à Libreville de l'immeuble devant abriter le Secrétariat Général de la Commission Bancaire de l'Afrique Centrale (COBAC) et du déménagement imminent de ses services.

Abordant la question de la prise en charge budgétaire du Groupe d'Action contre le Blanchiment d'Argent en Afrique Centrale (GABAC), le Conseil d'Administration a autorisé, à titre provisoire, la Banque Centrale à assurer le financement de cette Institution sous forme d'avances remboursables par les Etats et à contrôler la gestion de celle-ci.

Le Conseil a par ailleurs décidé du report de l'examen du collectif budgétaire, exercice 2011, et demandé au Gouvernement de la BEAC de lui présenter ultérieurement une nouvelle version pour adoption.

Il a pris acte du rapport de la mission d'évaluation de l'exécution du Plan d'Action conduite par le Cabinet MAZARS en mars 2011, et de celui relatif à la réunion ordinaire du Comité d'Audit de la BEAC, du 21 au 22 juin 2011.



Le Conseil d'Administration a adopté le Plan de Réforme et de Modernisation de la Banque Centrale à l'horizon 2013 et s'est félicité de la prise en compte par celui-ci des recommandations des organes de décision et de contrôle.

Statuant sur le nouveau cadre réglementaire de l'exercice de l'activité d'émission de monnaie électronique dans la CEMAC, le Conseil a réservé son avis conforme sur le projet de Règlement y relatif, en attendant l'examen au fond de ce dossier par ses membres.

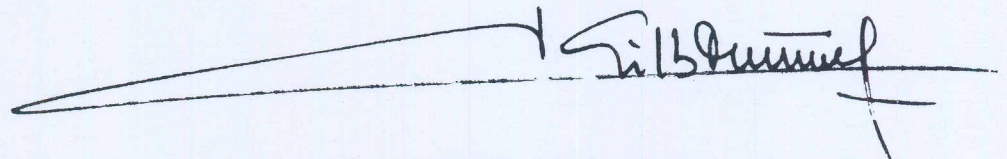
Le Conseil d'Administration a pris bonne note du niveau de préparation des Administrations financières et des Spécialistes en Valeurs du Trésor par rapport au démarrage des émissions des titres publics et a instruit le Gouvernement de la BEAC d'établir avec les Etats un chronogramme en vue de lancer les premières adjudications avant la fin de l'année 2011.

Enfin, après avoir suivi avec intérêt l'exposé sur la problématique de la centralisation des avoirs en devises des Etats membres, le Conseil a instruit le Gouverneur de la BEAC de consulter les Etats et de constituer dans les meilleurs délais, en concertation avec le partenaire français, un Comité Mixte afin d'approfondir la réflexion sur cette question ; ce Comité devra présenter son rapport aux Ministres des Finances en marge de la réunion de la Zone Franc prévue en septembre prochain à Paris.

Le Président du Conseil d'Administration s'est engagé solennellement, pour le compte du Congo, à procéder dans les prochains jours, à la centralisation des avoirs en devises étrangères de ce pays dans le pool commun des réserves et invite les autres Etats membres à faire de même./-

Fait à Douala, le 12 juillet 2011

Le Président du Conseil d'Administration

A large, stylized handwritten signature in black ink, appearing to read 'Gilbert Ondongo', is written over a horizontal line. The signature is fluid and cursive, with a long horizontal stroke extending to the left.

Gilbert ONDONGO